

Cinquième plate-forme des parcs bernois

La promotion et la sauvegarde du patrimoine culturel: aspect secondaire ou principal garant du succès d'un parc naturel régional?

Mercredi 8 juin 2011 (après-midi)

Château de Schwarzenburg, Schlossgasse 13, 3150 Schwarzenburg

Les parcs naturels régionaux ne sont pas tenus de se préoccuper de la sauvegarde et de la promotion du patrimoine culturel. Ce sujet n'est en effet traité que de manière marginale, en relation avec la protection de l'aspect des paysages et des localités, dans la loi sur la protection de la nature et du paysage comme dans l'ordonnance fédérale sur les parcs.

Ces dernières années, les responsables des parcs naturels du canton de Berne se sont néanmoins intéressés de près à la dimension culturelle des projets et ont également développé des idées liées à la promotion et la sauvegarde du patrimoine culturel dans le cadre de leur charte sur la gestion pour la période de 2012 à 2015. Le Parc naturel du Gantrisch a ainsi créé un groupe de travail spécial intitulé «Kultur», chargé de la réalisation des projets «Kulturforum», «Kultur Orte» et «Kultur Camp». Le Parc régional Chasseral souhaite promouvoir la vie culturelle dans la région en collaborant avec l'ensemble «Les Jardins Musicaux». Le Parc naturel du lac de Thoune-Hohgant a défini dans sa charte un train de mesures visant à informer et à mettre en valeur des objets et des sites de grande valeur historique et culturelle. Dans le Parc naturel régional du Diemtigtal, enfin, le maintien des coutumes locales et la conservation des sites et des paysages constituent deux priorités stratégiques.

Même le site «Alpes suisses Jungfrau-Aletsch» inscrit au patrimoine mondial naturel de l'UNESCO (SAJA), qui, au sens des bases légales fédérales, n'est pas un «parc d'importance nationale» réalise des projets à caractère historique et culturel.

- *Pour quelles raisons la promotion et la sauvegarde du patrimoine culturel sont-elles des thèmes qui comptent pour les parcs naturels régionaux et pour le site inscrit au patrimoine mondial naturel de l'UNESCO?*
- *Dans le vaste contexte de la promotion et de la sauvegarde du patrimoine culturel, quels sont les thèmes sur lesquels les responsables des parcs naturels et du site SAJA mettent particulièrement l'accent? Et lesquels sont plutôt secondaires?*
- *De quels intervenants faut-il tenir compte, en particulier aux niveaux cantonal et régional?*
- *Que peut-on apprendre à partir des «pratiques exemplaires»?*

Début janvier 2011, les parcs bernois ont remis à la Confédération leurs plans de management pour la phase de gestion de 2012 à 2021. Fin mars 2011, c'est le site inscrit au patrimoine mondial qui a présenté sa planification sur quatre ans (2012 à 2015). Ces prochaines années, il s'agira d'appliquer les stratégies et les projets présentés, ce qui implique une étroite collaboration et une bonne coordination de la part des différents acteurs.

A l'instar des éditions précédentes, cette cinquième plate-forme des parcs naturels bernois a pour but d'entretenir les échanges d'informations et d'expériences entre les organes responsables des parcs et du site inscrit au patrimoine mondial, mais aussi entre l'administration, les organisations cantonales et régionales ainsi que les milieux scientifiques, dans le large contexte de la promotion et de la sauvegarde du patrimoine culturel.

Programme

13h30	Allocution de bienvenue	Christoph Neuhaus, conseiller d'Etat <i>Directeur de la justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques</i>
13h40	Introduction à la thématique	Katharina Dobler <i>Aménagiste cantonale, Office des affaires communales et de l'organisation du territoire (OACOT)</i>
13h50	La dimension culturelle des parcs naturels régionaux	Andreas Weissen <i>Directeur Réseau des parcs suisses</i>
14h15	Sauvegarde et mise en valeur de biens culturels: résultats intermédiaires des projets «KulTour.BE» et «innovation durch kultur»	Stefan Forster <i>Enseignant à la Haute école zurichoise des sciences appliquées (ZHAW)</i>
14h45	C&C&C des parcs naturels bernois (Café, collation et culture)	
15h30	Marché aux idées portant sur les projets culturels actuels et futurs dans les parcs naturels bernois et sur le site «Alpes suisses Jungfrau-Aletsch» inscrit au patrimoine mondial naturel de l'UNESCO	<i>Introduction:</i> Ueli Stalder <i>OACOT</i>
	a) Parc régional Chasseral Collaboration entre l'organe responsable, l'ensemble «Les Jardins Musicaux» et des artistes locaux	<i>Chaque «stand de marché» est animé par des membres de l'organe responsable concerné.</i>
	b) Parc naturel régional du Diemtigtal Constructions et sites historiques dignes de protection 25 ans après l'attribution du prix Wakker	<i>Les participants peuvent passer d'un stand à l'autre.</i>
	c) Parc naturel du Gantrisch Calendrier culturel et sites culturels du Gantrisch: rendre la culture régionale visible et vivante	
	d) Parc naturel du lac de Thoune-Hohgant Développement de projets culturels: quand l'euphorie cède la place à la désillusion puis à l'évidence	
	e) Site SAJA inscrit au patrimoine mondial naturel de l'UNESCO La signification des coutumes locales et des systèmes d'exploitation traditionnels pour le SAJA	
16h20	Bref compte rendu de chaque «stand de marché»	<i>Rapporteur/rapporteuse</i>
16h45	Commentaires de la séance et perspectives	Anita Bernhard <i>Cheffe de l'Office de la culture</i>
17h00	Fin de la manifestation	

Inscription

Veillez vous inscrire au plus tard jusqu'au **25 mai 2011** au moyen du formulaire ci-joint ou en écrivant à Ueli Stalder, Office des affaires communales et de l'organisation du territoire, Nydegasse 11/13, 3011 Berne
Télécopie: 031 633 77 51, courriel: ueli.stalder@jgk.be.ch

Localisation

Château de Schwarzenburg – Wappensaal (salle des armoiries)

Fondation du château de Schwarzenburg: tél. 031 731 10 00
Organisation de la séance: tél. 079 302 64 34



Comment se rendre au château de Schwarzenburg?

En train	Berne, dép.	12h36	(ou 11h36	12h06)
	Schwarzenburg, arr.	13h11	(ou 12h11	12h41)
	Schwarzenburg, dép.	17h18	(ou 17h48	18h18)
	Berne, arr.	17h54	(ou 18h24	18h54)

En voiture *Le château est situé au bout du village de Schwarzenburg, côté sud (suivre la route en direction de Guggisberg et tourner à gauche).*

Le nombre de places de stationnement près du château est limité. Nous vous prions donc de bien vouloir garer votre véhicule derrière la maison communale (Gemeindehaus, au centre du village, stationnement payant) ou sur la place du Marché (Marktplatz, en venant de Berne, à gauche à l'entrée du village).

Compter entre 10 et 15 minutes à pied pour rejoindre le château à partir de la gare ou des parkings de la maison communale ou de la place du Marché.

Formulaire d'inscription

(A renvoyer d'ici **le 25 mai 2011** à Ueli Stalder, Office des affaires communales et de l'organisation du territoire, Nydeggasse 11/13, 3011 Berne, télécopie: 031 633 77 51, courriel: ueli.stalder@jgk.be.ch)

Je participe / nous participons

Je ne pourrai pas / nous ne pourrons pas participer

Organisation:

Nom, prénom:

Adresse:

NPA, localité:

Courriel:

Accompagnateurs:

Commentaires:
